



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 21 octobre 2021

- Assemblée plénière -

### Intempéries : 14 M€ pour soutenir les sinistrés gardois et héraultais

Lors de l'Assemblée plénière de ce jour, jeudi 21 octobre 2020, la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, a soumis au vote des élus une aide exceptionnelle pour soutenir les sinistrés gardois et héraultais. Elle a été adoptée à l'unanimité.

*« Être là, c'est d'abord être capable de réagir et de répondre à l'urgence, à la souffrance, et parfois au sentiment d'abandon. Le 17 septembre dernier, je me rendais dans le Gard touché par de violentes intempéries quelques heures plus tôt. Je veux être là pour rassurer et protéger les habitants d'Occitanie, surtout dans les moments difficiles. Nous affirmons de nouveau notre présence aux côtés des collectivités, des entreprises, des producteurs, des commerçants, des artisans ou des agriculteurs pour la reconstruction des équipements endommagés en votant aujourd'hui une aide exceptionnelle de 14 M€. Aux côtés des autres collectivités, la Région répond présente »* a déclaré Carole Delga.

Malgré l'important travail engagé par la Région Occitanie pour réduire les risques d'inondations, les aléas climatiques exceptionnels peuvent produire de nombreux dégâts, comme lors des violentes intempéries survenues à la mi-septembre dans le Gard et l'Hérault. Dès les premiers instants, la Région s'est mobilisée pour protéger les habitants impactés, et intervenir pour une remise en marche rapide et sécurisée des équipements endommagés. Cette réactivité se traduit aussi aujourd'hui par le vote **d'une aide exceptionnelle d'un montant total de 14 M€ soit 4 M€ pour les collectivités, 4 M€ pour les acteurs économiques, 4 M€ pour les lycées publics et 2 M€ pour les infrastructures régionales de transport**. Ainsi, la Région rénovera les bâtiments scolaires comme à Nîmes au lycée Gaston Darboux, à Rodilhan au lycée agricole Marie Durand et à Lunel au lycée Victor Hugo. Dans un souci d'efficacité, l'action de la Région est coordonnée avec celle des services de l'Etat et des Départements afin de créer un guichet unique pour les collectivités sinistrées.

#### **Prévenir les risques d'inondations pour protéger les territoires et leurs habitants :**

Fréquemment confrontée aux aléas climatiques, la Région Occitanie protège ses territoires en renforçant leur capacité de rebond à travers la concrétisation du Pacte Vert. Grâce à son plan de grands aménagements conçus en accord avec la préservation des milieux aquatiques **de plus de 2,4M€**, la Région Occitanie s'investit pour prévenir les risques d'inondations et réduire leurs impacts sur les territoires et leurs habitants. Le **Programme d'actions et de préventions des inondations (PAPI)** permet notamment d'accompagner la sensibilisation, la prévision des crues, le développement d'outils de gestion de crise, ainsi que des aménagements hydrauliques. **28 nouvelles actions** intégrées dans différents PAPI régionaux seront soumises à l'approbation des élus lors de la prochaine commission permanente. Il s'agira notamment de protéger les centres hospitaliers afin d'éviter l'arrêt de leurs activités lors de fortes intempéries. Pour cela, un mur de protection sera mis en place près du **CHU de Montpellier**, certaines de ses entrées et sorties seront réhaussées et un bassin d'écrêtement sera construit à Grabels. La Région accompagnera sa sécurisation pour un montant total **d'1,1M€** Il en sera de même pour **l'hôpital de Carcassonne** qui bénéficiera de divers travaux d'étanchéité et de l'installation d'un système de pompage grâce à une aide de plus de **212 000€**. **A Nîmes, la Région mobilisera 600 000 € pour retenir l'eau en amont de la ville** et ainsi protéger les 56 000 habitants résidant en zone inondable.

#### ■ **Contact presse :**

Lisa Mazieres : [lisa.mazieres@laregion.fr](mailto:lisa.mazieres@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 54 71 / Port. : 06 31 97 23 05  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)